

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n° 102

juin - juillet
2018

Un été de fêtes !

Zoom

Léa PLANTEFEVE

Dossier

Les festivités

Et aussi

Les associations

Les écoles

Les portraits



www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

Depuis fin mai, différentes manifestations ont animé notre commune. Concours de dégustation d'In Vino Voluptas, Festival de la jeunesse, fête du Handball, fête du village, kermesses de nos deux écoles, les 25 ans du rugby, fête de la musique, Ciné plein air et la sardinade du 13 juillet, sont autant de moments de partages et de bonheur qui ont rassemblé toutes les générations. Un grand merci aux bénévoles, aux élus, aux services de la mairie et à toutes celles et ceux qui s'investissent pour organiser ces journées festives.

Le Conseil Municipal, après avoir initié deux marchés publics, a retenu d'une part, un architecte chargé de préparer la construction des nouveaux vestiaires au rugby et d'autre part, un cabinet qui nous accompagnera dans les modifications du PLU.

Tout au long de cet été, un certain nombre de travaux d'entretien dans les bâtiments publics seront réalisés par les services techniques, ainsi que la mise en conformité ADAP (accessibilité aux personnes à mobilité réduite).

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

Amicalement, votre Maire,
Christian TAMARELLE
Président de la Communauté de Communes



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1400 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 101 - Juin - Juillet 2018
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier Les festivités de l'été	6
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos Locales	18
Portraits	19
Zoom Léa PLANTEFEVE	20

A62 : nuisances sonores

Conscient des nuisances sonores engendrées par l'A62, monsieur le Maire a de nouveau saisi monsieur le Préfet, afin d'obtenir une nouvelle étude de bruit, dans l'optique de la mise en oeuvre d'un mur anti-bruit. (Copie du courrier ci-contre.)

Echangeur A62 de la Prade :

Retrouvez toutes les informations des travaux sur la page «infos travaux» du site de la Communauté de Communes de Montesquieu : www.cc-montesquieu.fr



Travaux d'été

Cet été, les agents des services techniques profitent du temps clément et du départ en vacances de certains habitants pour effectuer des tâches dans les bâtiments publics ou au niveau des voiries. Ainsi, ils ont créé un passage piéton (photo ci-contre) rue des Lauriers et ont repeint plusieurs zones piétonnes, notamment route de Larchey. Ils vont aussi créer un nouvel abribus, à l'entrée de la route des Brouilleaux. Ils en profitent aussi pour effectuer les «petits travaux» d'été dans les deux écoles : créations d'étagères, réparations, retouches de peinture...A l'école maternelle, une grande partie des dalles amortissantes de la cour va être changée. A l'élémentaire, ce sont les soubassements des préaux ainsi que les panneaux de basket qui vont subir les assauts des peintres !

Quant aux agents des espaces verts, ils effectuent l'entretien de la commune, avec la tonte régulière et l'arrosage.

La mairie en prise directe

Pour bien vivre ensemble

Afin de préserver la qualité de vie dans notre commune, il est indispensable de savoir cohabiter en respectant certaines règles de savoir-vivre :

> **les travaux bruyants sont autorisés uniquement les : jours ouvrables de 8h30 à 12h / de 14h30 à 19h30 / samedis de 9h à 12h / de 15h à 19h / dimanches, jours fériés de 10h à 12h.**

> **la propreté des trottoirs et caniveaux jusqu'au fil d'eau incombe aux résidents. Ne jetez rien dans les caniveaux et avaloirs.**

> **Les poubelles (containers), une fois ramassées, doivent être retirées des trottoirs**

> **Les feux de jardin sont interdits toute l'année (arrêté préfectoral du mois de juillet 2005). En forêt, ne faites pas de feu et ne fumez pas. Enfin, en cas d'incendie ou de départ de feu, appelez le 18 ou le 112.**

> **Les animaux doivent être tenus en laisse dans les espaces publics et leurs déjections doivent être ramassées par leurs propriétaires.**

> **L'élagage des arbres et des haies incombe au riverain, propriétaire ou locataire. Il doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le domaine public.**

Rentrée scolaire : quelques rappels

Nouveaux horaires des écoles

Ecole maternelle

- > 7h/8h35 : accueil périscolaire
- > (8h35 ouverture de l'école) 8h45/12h : école
- > 12h/13h20 : cantine (pause méridienne)
- > (13h20 ouverture de l'école) 13h30/16h15 : école
- > 16h15/17h : APC (lundi et mardi)
- > 16h15/18h30 : accueil périscolaire

Ecole élémentaire

- > 7h/8h20 : accueil périscolaire
- > (8h20 ouverture de l'école) 8h30/11h45 : école
- > 11h45/13h20 : cantine (pause méridienne)
- > (13h20 ouverture de l'école) 13h30/16h15 : école
- > 16h15/17h15 : APC (mardi)
- > 16h15/18h30 : accueil périscolaire

Restauration scolaire

Au 1^{er} septembre, les tarifs de la cantine augmentent :

- > 2,43€ pour un enfant (ancien tarif 2,40€)
- > 2,25€ pour les familles de 3 enfants et plus, scolarisés à Saint-

Médard-d'Eyrans (ancien tarif 2,22€)

ALSH des mercredis

Dès la rentrée de septembre, nous repassons à un accueil des mercredis à la journée, sur les deux structures (ALSH maternel et ALSH primaire).

Trois possibilités d'inscriptions :

- > Journée (7h30/18h)
- > Demi-journée matin avec repas
- > Demi-journée après-midi avec repas

Réservation en ligne ou sur format papier en mairie.

Les tarifs applicables sont les suivants :

- > Journée :
 - . Habitants : entre 4€ et 11€
 - . Hors commune : entre 11€ et 18€
- > Demi-journée avec repas :
 - . Habitants : entre 3,5€ et 7,80€
 - . Hors commune : entre 7,80€ et 12,10€

Pour rappel, ces tarifs sont calculés en fonction des revenus (taux d'effort). Sans fourniture de l'avis d'imposition, le tarif maximum est appliqué par défaut.

Etat civil

Décès :

Michel **DAGUT**, le 26/05/2018

Mariage :

Aurélien **CHERCHOULY** et Cyril **MERIC**, le 09/06/2018
Cécilia **ROSINSKI** et Cédric **CALDAS GASPAS**, le 30/06/2018
Marie-Antoinette **de SÈZE** et Pierre **BICAIS**, le 06/07/2018
Nathalie **MALARTIC** et Christian **TAMARELLE**, le 07/07/2018

Naissances :

Duc Nam **NGUYEN**, le 17/05/2018
Nazar **GUTU**, le 20/05/2018
Lucas **REBELO ALVES**, le 19/06/2018
Aurore **MASSAINT**, le 26/06/2018
Titouan **TAJAN**, le 26/06/2018
Anaé **DIAS**, le 27/06/2018

Extraits des Conseils Municipaux des 16 mai et 14 juin 2018

16 mai 2018

>Création de postes

Suite à des mouvements de personnel, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 25 juin 2018
- de supprimer le poste d'adjoint technique
- de créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2018 pour l'agent concerné par un avancement de grade
- de supprimer le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- de modifier le tableau des emplois en conséquence.

>Délibération relative au règlement général sur la protection des données

Par délibération du 14 novembre 2016, la Commune de Saint Médard d'Eyrans a adhéré aux services numériques mutualisés à caractère facultatif proposés par Gironde Numérique.

Au titre des activités de services numériques proposées dans le pack e-sécurité, figure une prestation relative à la CNIL et le DPD permettant, notamment, la mise en place d'un Délégué à la Protection des Données mutualisées.

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 est une étape majeure dans la protection des données. Il vise à renforcer l'importance de cet enjeu auprès de ceux qui traitent les données et à responsabiliser les professionnels. Il consacre et renforce les grands principes de la loi Informatique et Libertés, en vigueur depuis 1978, et accroît sensiblement les droits des citoyens en leur donnant plus de maîtrise sur leurs données.

La Commune traite des données personnelles et doit veiller au respect des textes tout au long du cycle de vie de la donnée dans le cadre d'une logique de conformité continue.

Le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

Le Conseil Municipal décide de :

- Désigner Monsieur Joachim JAFFEL – Responsable administratif juridique et financier du Syndicat Mixte Gironde Numérique en tant Délégué à la protection des données mutualisé de la Commune de Saint Médard d'Eyrans
- Désigner Monsieur BARROUILHET, Adjoint, qui travaillera de concert avec Madame DUPERAT, agent communal, qui sera l'agent de liaison avec Gironde Numérique et de coordination au sein de la Commune de Saint Médard d'Eyrans.

>Rapport d'activités 2017 de la Communauté de Communes de Montesquieu et rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes de Montesquieu et du rapport annuel 2017 du service de l'élimination des déchets.

>Jurés d'assises

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application des dispositions de la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 portant sur le jury d'assises et en vue de dresser la liste préparatoire 2019, il convient de procéder au tirage au sort.

Celui-ci s'effectue à partir de la liste électorale et concerne 6 personnes.

14 juin 2018

>Avis sur l'autorisation d'exploiter un site de traitement de bois –ETS LYONNET-sis 12 allée du Bedat à Saint Médard d'Eyrans relevant de la réglementation relative aux Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement

Vu l'arrêté préfectoral du 11 avril 2018 prescrivant l'organisation d'une enquête publique sur la demande présentée par Monsieur le Directeur de la société des ETS JOSEPH LYONNET en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un site de traitement bois situé 12 allée du Bedat à Saint Médard d'Eyrans qui relève de la réglementation des Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement,

Considérant qu'il s'agit d'une mise à jour d'autorisation d'exploiter (usine de traitement de bois en activité depuis plusieurs décennies sur le territoire communal),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de ne pas émettre d'objection à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par Monsieur Le Directeur de la société des ETS JOSEPH LYONNET sous réserve que cette demande recueille les avis favorables des autorités ad-hoc.

Monsieur le Maire précise que l'avis du Conseil Municipal ne conditionne pas la décision finale d'autorisation d'exploiter qui appartient à Monsieur le Préfet.

>Adhésion à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la Fonction Publique Territoriale proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Gironde

La conduite de la médiation préalable obligatoire sera assurée par des agents du Centre de Gestion formés et opérationnels, qui garantiront le respect des grands principes de la médiation : indépendance, neutralité, impartialité, confidentialité.

Dossier

Les fêtes de l'été en photos



Fête locale



Fête de la musique





Marché nocturne
Concert Scènes d'été
Ciné plein air



Côté loisirs

Les vacances !!!



Maternelle



Primaire



Ados



Festival de la jeunesse

A la fin de l'année scolaire, s'il y a bien une soirée, que les enfants ne souhaitent pas manquer, c'est celle du Festival de la jeunesse. En effet, de la petite section au CM2, ils sont spectateurs, interprètes et parfois les deux ! Tout au long de l'année scolaire, au travers des TAP ou des ateliers périscolaires, ils pratiquent de nombreuses activités. Cette soirée est l'occasion, pour les équipes d'animations, de montrer aux parents le travail effectué par leurs enfants.

Cette édition était empreinte de nostalgie, comme l'a évoquée Hélène DUPUY, l'adjointe en charge des affaires scolaires. En effet, le Festival de la jeunesse accueillait pour la dernière fois les démonstrations ou réalisations des TAP. En 2019, ce seront exclusivement les activités du périscolaire qui seront présentées.

Après quelques mots d'accueil et de remerciements par Fabien TARTAS, coordinateur jeunesse, Hélène DUPUY et monsieur le Maire, la soirée a débuté avec les maternelles. La salle a fait une ovation à la troupe de théâtre, qui a brillé par une remarquable interprétation du « Grufalo ». Puis, les plus petits ont fait bou-

ger le public, avec une chorégraphie rythmée et parfaitement maîtrisée. Les parents ont ensuite pu admirer l'agilité de leurs enfants, en regardant la vidéo du babygym.

En attendant le retour des artistes sur scène, un entracte / apéritif était offert, notamment avec un bar à mômes. Ce fut aussi un moment de partage et de convivialité entre parents et équipes d'animations.

La soirée s'est poursuivie avec les primaires. Plus d'une heure trente de spectacle et vidéos ont tenu en haleine le public. Le programme était ambitieux : une vidéo montrant les multiples activités pratiquées lors des TAP, un « lip dub », des percussions corporelles, de la danse, du step, du chant, du cirque, de l'acro-gym, de la Capoiëra et du théâtre. Les enfants ont relevé le défi avec des prestations de qualité, longuement applaudies !

Monsieur le Maire et ses élus ont souhaité remercier les animateurs et les intervenants, pour leur engagement au quotidien auprès des jeunes Saint-Médardais et rappeler que la municipalité apporte un soutien sans faille à la jeunesse.



Les nouveaux talents

Le 27 juin dernier, les enfants de l'atelier théâtre du périscolaire primaire, se sont produits sur la scène de la salle des fêtes. Les 23 comédiennes et comédiens, du CP au CM2 ont présenté trois pièces. Les jeunes espoirs saint-médardais ont pu compter sur leurs familles, amis et élus, pour les encourager et les féliciter, la chaleur ne les ayant pas découragés !

Les premières à monter sur les planches furent les sept comédiennes de CP. Elles ont interprété « Hold-up » et ont émerveillé le public, par leur interprétation et leur aisance sur scène. Le groupe suivant, composé de six comédiennes et deux comédiens, a su provoquer des fous rires dans le public en interprétant « Une statuette de perdue ». Pour clôturer la soirée, huit comédiennes plus expérimentées ont joué « Meurtre au manoir », qu'elles ont aussi interprété à Léognan, lors d'un festival de théâtre pour jeunes ainsi qu'aux « Scènes Buissonnières », à Castres. Les applaudissements furent nombreux et mérités, pour acclamer ces trois représentations de la soirée et leurs interprètes !

Le travail réalisé par Julien GOUGET a porté ses fruits. L'engouement pour l'atelier théâtre du périscolaire est tel, que cette année, trois créneaux étaient proposés, d'où les trois pièces présentées. Cette soirée fut la concrétisation de dix mois d'apprentissages et de répétitions.

En préambule, Julien a remercié les 23 enfants pour leur implication et leur travail, les parents pour leur disponibilité et leur présence le soir-même, ses collègues investis et bien entendu la municipalité, pour le soutien à cet atelier et l'aide matérielle apportée pour la représentation. A noter que certains costumes ont été réalisés sur mesure et que cette année, les enfants ont été coiffés et maquillés par Sandra, Doriane et Emeline, du salon de coiffure « Image de soie ».

Les parents n'ont pas manqué de féliciter leurs enfants à la sortie de la salle des fêtes ! Certains talents se sont révélés, d'autres encore améliorés et tous attendent avec impatience les inscriptions à la rentrée !



Associations

APBA

L'APBA et le crétacé de Villagrains

Après avoir effectué de nombreuses recherches durant plusieurs années sur le site du château Plantat à Saint-Morillon et avoir tenté d'en déceler tous les secrets, l'A.P.B.A. s'est consacrée depuis 2014, à un autre site paléontologique d'importance particulière pour la région, celui du Crétacé de Villagrains. Cette particularité géologique locale est très intéressante, car unique en Gironde. En effet, c'est à la faveur de deux phénomènes géologiques majeurs, que cette zone a pu être rendue accessible à l'affleurement. Le premier phénomène est la résultante de structurations intenses (rifting du bassin de Parentis) et le second, plus impressionnant encore, à la poussée des Pyrénées, qui a provoqué des compressions de roches très importantes. Le tout a permis de faire remonter à la surface, au niveau du ruisseau du Gât-Mort, les plus vieux calcaires de Gironde, à l'affleurement. Cette zone est qualifiée d'anticlinale, ce qui signifie en langage simple, une bosse, sorte de surélévation des terrains.

Ce site est connu depuis 1840, mais n'a malheureusement pas bénéficié d'une attention scientifique particulière et malgré les quelques menues études dirigées, tout reste à faire au plan paléontologique. C'est pourquoi l'A.P.B.A., sous l'impulsion à l'époque de Frédéric Bordessoule, alors Président de la structure, avait lancé une campagne de fouilles, dans le but de mieux comprendre ce site et ses particularités paléontologiques. Durant dix ans (2004-2014), des dizaines de prélèvements ont été effectués. Il a fallu ensuite trier, nettoyer, classer et identifier



travail -travail toujours actuellement en cours- des centaines de fossiles issus des calcaires crayo-marneux datés du Campanien (environ - 72 millions d'années). Et oui, vous avez bien lu, - 72 millions d'années, c'est-à-dire, environ 7 millions d'années avant la disparition des dinosaures ... C'est pourquoi, le site de Villagrains est d'importance majeure dans la compréhension de notre histoire géologique, sorte de fenêtre ouverte sur le passé.

Le travail méticuleux d'observation et d'analyse a permis déjà de grandes découvertes. En 2015, les inédites Baculites (ammonites à coquilles droites) ont été mises au jour pour la première fois en Gironde par Frédéric Bordessoule. Plus récemment, en 2018, une étude sur les calcisponges (petites éponges marines calcaires) a fait l'objet d'une publication très complète sur le sujet. D'autres recherches sont en cours, avec entre autre l'inventaire des échinides (en collaboration avec l'université de Rennes 1), l'étude de petits bryozoaires de forme solitaire (en coopération avec le British Museum de Londres), l'examen d'ammonites hétéromorphes, l'analyse des brachiopodes, l'examen des mollusques et des coraux ...

Gageons que toutes ces études permettront de faire la lumière complète, sur un gisement paléontologique du Crétacé supérieur, sorte de lentille égarée au beau milieu de terrains tertiaires, dont ces derniers ont fait la renommée de cette région.

Stade Saint-Médardais : les news !

La saison 2017/2018 s'est terminée avec la journée nationale des débutants, qui a eu lieu le 9 juin, tandis que le tournoi du Stade Saint-Médardais, réservé aux U11, U13 et U15, s'est déroulé les 23 et 24 juin.

Pour la catégorie U6 à U9, plus de 500 enfants ont foulé les pelouses du stade, chacun étant récompensé par une médaille, une gourde et un goûter. En ce qui concerne le tournoi disputé sous une forte chaleur, nos couleurs ont été brillamment représentées, mais aucune équipe n'a réussi à soulever le trophée du vainqueur. Catégories :

- U11 Vainqueur: Talence - SSM 5^{ème}
- U13 Vainqueur : Coteaux Bordelais - SSM 3^{ème}
- U15 Vainqueur : Saint-André-de-Cubzac - SSM 5^{ème}

L'assemblée générale du club s'est déroulée au stade, le samedi 30 juin, en présence de monsieur le Maire et de nombreux élus. Si le bilan moral, financier et sportif furent à l'ordre du jour, de nombreuses questions furent également posées sur la saison

prochaine et la refonte des championnats.

Dans son allocution, monsieur le Maire souligna la bonne tenue des comptes, ainsi que les résultats sportifs, qui permettent à notre commune d'être dignement représentée au niveau régional.

En clôture de l'assemblée générale, s'est déroulée l'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau bureau.

En effet, après 14 années passées à la tête du club, Alain DUPOUY n'a pas souhaité se représenter, désirant laisser les commandes du Stade Saint-Médardais à de plus jeunes dirigeants.

- > Président : Jean Dominique COCUT 06 07 55 13 14
- > Vice-présidents : Jérémy DUPOUY 06 72 46 70 99
Julien FAUGERE 06 17 06 18 31
- > Secrétaire : Valérie LAGARDE 06 75 55 77 55
- > Trésorier : Mathieu ROQUES 0608 21 30 34
- > **Reprise des entraînements seniors : 6 août 2018**
- > **Ecole de foot: : 5 septembre 2018**

TCSM : une fin de saison forte en émotions

Le tournoi jeunes a comme chaque année repris ses droits en ce début de mois de juin.



Sous le signe de la convivialité et du beau temps retrouvé, vous avez pu assister à de très belles rencontres. Le TCSM souhaite féliciter tous les compétiteurs présents et plus particulièrement Noé et Thibault qui ont magnifiquement porté les couleurs du club : Noé demi-finaliste de la catégorie 15/16ans et Thibault vainqueur de la catégorie 12 ans.

Lors des coupes de printemps, l'équipe féminine a conservé sa bonne dynamique de la phase hivernale (championne de Gironde).

Elle s'est vue opposer à des clubs de

haut niveau comme Talence, Pessac, l'Union Saint Bruno, Bègles et Martignas-sur-Jalles. Quant aux équipes masculines, l'équipe 1 conserve sa place en 4^{ème} série, tandis que l'équipe 2 n'a pu se maintenir en 5^{ème} série.

Notre traditionnelle fête de fin d'année a clôturé cette saison tennistique 2018.

Des animations pour tous ont été proposées lors de cette journée ensoleillée : tournoi de vaches, concours de service, parcours physique, tournoi de beach tennis (où la Gironde est championne d'Europe), mais également pour le régal des plus jeunes,

une structure gonflable et des jeux en bois.

Au terme de cette journée, un repas traiteur fut servi, a g r é m e n t é d'un spectacle de magie pour le plus grand é m e r v e i l l e - ment des petits et grands.

Avec cette saison, une page se tourne pour le club. Notre entraîneur, Vincent, a décidé de partir vers de nouveaux horizons. Toute l'équipe du TCSM le remercie pour son investissement et son énergie dans le développement de notre école de tennis. Merci Vincent et nous te souhaitons autant de réussite dans ton nouveau club.

A compter de la rentrée prochaine, la fédération impose un changement de calendrier. La saison tennistique 2019 démarra le 1^{er} septembre. N'hésitez pas à vous inscrire par mail au tcsm@orange.fr et d'ores et déjà à renouveler votre licence pour participer aux activités prévues dès la saison prochaine.

Le TCSM organisera dès le 2 septembre 2018 son tournoi adultes hommes et femmes (du 2 au 23).

Excellentes vacances d'été à tous.



Pétanque : en direct de l'association

Beaucoup d'évènements se sont produits depuis la dernière parution. Notre ami Loïc MOREAU qui a obtenu le diplôme d'arbitre nous a quittés pour des raisons professionnelles. Nous avons fêté son départ et nous lui avons souhaité bonne chance dans sa nouvelle région, riche de clubs de pétanque, le Var.

Notre concours semi nocturne du 11 mai a connu un énorme succès avec 76 doublettes qui se sont confrontées. Beaucoup d'élites et d'honneurs participaient. À noter également la présence de plusieurs champions de France. Très bon niveau et de superbes parties.

Très belle participation du club au grand concours vétéran du Cap Ferret le 10 mai avec 5 triplettes qui se sont bien comportées. Super journée. Nous allons participer à celui du 7 septembre.

Championnat des clubs vétérans.

L'équipe A s'est inclinée de très peu en quart de finale de la consolante devant la Boule d'or de Castillon (20 à 16).

L'équipe B s'est qualifiée pour les phases finales qui auront lieu le 4 septembre au Porge en éliminant la Boule Artigaise. Un grand bravo à eux !

Ce fut une belle journée avec une météo parfaite et dans une ambiance comme nous les aimons. Le club avait concocté un excellent repas.

Championnat des clubs seniors

L'équipe A reçoit la Pétanque Gujannaise le 9 septembre et la pétanque Illacaise le 30. L'équipe B accueille le 9 septembre l'AP Lormontaise et la Pétanque club de Bruges le 30. Bonne chance à eux !

Nous avons participé à la fête de la musique sous un soleil de plomb et nos cuisiniers ont su faire apprécier les diverses grillades et les frites.

Nous avons repris, comme chaque année, nos concours nocturnes du mardi soir, durant tout l'été et nous vous invitons à venir nous rejoindre et découvrir la pétanque. Concours ouvert aux non licenciés.



Et maintenant préparation de la fête de la pétanque, qui aura lieu le 22 septembre, à noter sur vos tablettes. Grand concours l'après-midi ouvert à toutes et tous, suivi le soir d'un repas dansant à la salle des fêtes. Des informations vous seront communiquées ultérieurement.

Nous participerons au forum des associations le 2 septembre et l'après midi nous organiserons un concours. On vous attend nombreux !

Rendez-vous tous les jours à 15h sur notre terrain place de la Loi 1901. La Pétanque Saint-Médard-d'Eyrans vous souhaite de très bonnes vacances.

Pour tous renseignements ALAIN LAVERGNE 06 73 19 70 66

ESPACE

Saint-Jacques de Compostelle

Nos amis Danièle et Jean, toujours accompagnés de leur âne Nestor, ont repris dernièrement le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Cette année, ils ont fait 400 kms sur « la via de

Compte-rendu de l'AG du 8 juin 2018

Pour la première fois depuis la naissance de notre association, il y a déjà plus de 20 ans, nous tenons notre assemblée générale annuelle en la fête de Saint-Médard, patron de notre chère église. C'est une joie que nous aimerions partager avec celle qui était l'âme de notre association, notre chère Claudy Guérin, qui nous a quittés, début mars, pour ce que nous espérons un monde meilleur.

Lors de la cérémonie religieuse du 9 mars, nous avons évoqué tout ce que nous devons de reconnaissance à Claudy, exemple de courage, de générosité, d'initiative, de service désintéressé. C'est une immense perte pour notre petite association. Nous avons une pensée pour tout ce qu'elle nous a apporté si longtemps.

Depuis bien des années, notre association a adhéré à une autre association, AVEC 33, dont le Président est Harvey Morgan. A peu près une fois par trimestre, cette association organise des visites de patrimoine religieux de la Gironde, ou des conférences au sujet de l'architecture religieuse en Gironde. Ces sorties nous rassemblent régulièrement dans une ambiance amicale et culturelle très enrichissante.

Nous continuons nos permanences de visite de l'église les premiers samedi du mois. Avec le départ de Claudy, nous ne sommes désormais plus que cinq à assurer ces permanences. Il serait très souhaitable qu'une sixième personne nous rejoigne, de sorte que nous ayons un roulement de deux permanences chacun par an.

Notons que la mairie et ses services techniques sont toujours très réactifs et efficaces, dès que nous les avisons d'un quelconque problème dans l'église. Qu'ils en soient remerciés, car c'est tout à fait exceptionnel, même si nous nous sommes habitués à ce « confort ».

Après le gros travail d'inventaire de l'ensemble du mobilier décoratif effectué à l'origine par deux historiens, puis entièrement repris, enrichi et illustré par Claudy Guérin, après le travail d'inventaire et d'explication des si nombreux blasons qui ornent



Plata » à partir de Séville, qui était en fête le jour de leur départ. Ils sont toujours aussi heureux de faire « le chemin » en nous faisant partager leur aventure.

l'église effectué par Georges Montiel, la note sur les vitraux que j'ai rédigée, il serait bon de continuer ce travail à l'occasion de nos permanences.

Intervention de monsieur le Maire qui rappelle aux membres de l'association le jugement rendu dans le contentieux entre la mairie, l'architecte et une des entreprises qui avaient mal œuvré sur le chantier de restauration ; il conclut au partage des responsabilités.

La mairie a reçu un dédommagement, qu'elle souhaite réinvestir dans les travaux de peinture à reprendre. Cela signifie une préparation lourde, une nouvelle fermeture du lieu de culte pendant les travaux. Nous avons des rémanences d'humidité dans la chapelle de la Vierge et dans le chevet, tout cela curieusement côté Sud.

Nous donnons à monsieur le Maire les coordonnées d'Evelyne Ballion, spécialiste en tant qu'architecte du Patrimoine, de la restauration de nombreuses églises en Gironde.

Une personne passionnée qui nous a beaucoup apporté de son temps et de sa compétence, lors de nos visites dans le cadre de l'association AVEC33.

La sonnerie des cloches : nous signalons à monsieur le Maire que les cloches sonnent bien timidement ; le heurtoir électrique semble défaillant. Le Maire rappelle son souhait de voir un jour sonner les cloches à la volée et en attendant, prend bonne note de nos observations sur le dysfonctionnement du mécanisme.

A travers la Communauté de Communes de Montesquieu et des chantiers d'insertion, monsieur le Maire projette de faire restaurer les croix de missions qui parsèment notre commune et évoque celle du chemin de Mons partiellement occultée par un panneau communal qui sera déplacé.

Une demande de prise sono dans le narthex (porche d'entrée) lui est faite ; en effet cela permettrait l'installation de haut-parleurs extérieurs, permettant aux personnes qui n'ont pu trouver place à l'intérieur de l'église, de suivre les cérémonies.

Association E.S.P.A.C.E : membre adhérent 10 euros, membre bienfaiteur à partir de 20 euros.

Sophro Sogood : la rentrée

La sophrologie a été fondée par un médecin neuro psychiatre en 1960. Elle s'appuie sur des connaissances médicales occidentales et sur des pratiques de méditation.

Les bienfaits d'une pratique régulière de la sophrologie sont multiples :

- > Gérer le stress et les émotions
- > Apprendre à lâcher prise, à vivre l'instant présent
- > Améliorer la confiance en soi et en l'avenir
- > Augmenter sa capacité d'attention et de concentration

- > Restaurer une bonne qualité de sommeil
- > Développer sa mémoire et sa créativité
- > Accroître ses propres ressources...

Par le biais de l'association Familles Rurales, vous pouvez pratiquer des séances de sophrologie en groupe tous les lundis de 18h15 à 19h.

Les séances reprendront le lundi 10 septembre.

Vous pouvez contacter Evelyne GIRARDEAU au 06 88 24 50 46 pour plus d'informations.

HBSME : fin d'une saison riche en émotions

Entraînements, matchs, finales, animations, sorties... la saison fut intense au HBSME !

Retour sur les derniers événements :

Lors des finales des 2 et 3 juillet, les -15 filles honneur ont remporté leur match face à Villenave d'Ornon ; les -13 garçons terminent deuxièmes. Bravo à tous ! Nous avons également pu assister à de beaux matchs et l'organisation de ce week-end par le club a été saluée par la Ligue d'Aquitaine. Merci à tous les bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur.

Samedi 16 juin s'est tenue l'**Assemblée Générale** du club, moment sérieux et convivial à la fois. Après le bilan, auberge es-

pagnole puis, les enfants ont pu affronter leurs parents sur le terrain. De nombreux fou-rires à la clé.

Pour clôturer cette fin de saison, le club a offert à tous les enfants licenciés **une journée à Walibi**. Une belle journée détente pour se remettre des émotions de cette saison.

Par ailleurs, notre école de hand a obtenu le **label Or**, fruit d'une année d'investissements, une belle récompense.

Les inscriptions pour la saison prochaine sont déjà ouvertes ! Du mini hand aux seniors, sans oublier le loisir, **inscrivez-vous dès maintenant** (documents disponibles sur notre site).



Saint Med Loisirs

Volley-ball

Belle saison pour la section volley avec dans ses rangs 15 joueurs/joueuses. Une équipe engagée pour la première fois en championnat open (6x6) et une équipe en Ufolep mixte (4x4). L'objectif de la saison prochaine est d'étoffer ce groupe, en continuant sur les deux tableaux.

Venez essayer dès la rentrée, tous les lundis à partir de 20h (salle multisports)

Contact: Romain 06 64 23 20 41

Fête de la musique

Comme chaque année, les membres de l'association ont tenu la buvette lors de la fête de la musique, organisée par la municipalité. Les bénéfices réalisés lors de cette soirée serviront à acheter du matériel pour les sections.



Familles Rurales : judo

Mardi 19 juin, en présence de monsieur le Maire, des membres du Conseil Municipal, du Président Roland BALLION, des membres de l'association Familles Rurales et de nombreux parents, la cérémonie du passage des ceintures au grade supérieur, s'est déroulée avec succès et dans la bonne humeur.

- > Ceinture verte/bleue : Tysha
- > Ceinture marron : Aich
- > Ceinture orange/verte : Mattéo, Séraphin
- > Ceinture jaune/orange : Annaëlle, Inès, Jules, Tess
- > Ceinture jaune : Ilan
- > Ceinture blanche/jaune : Jean Jacin, Maryam, Léonardo, Emma, Mathys, Mylo
- > Ceinture bleue : Emilie

Félicitations à toutes et à tous.

Les cours de judo reprendront le mardi 11 septembre avec Dominique.

L'Association Familles Rurales vous souhaite de bonnes vacances.



Du côté de l'école

Ecole Maternelle

Kermesse

La fête de fin d'année de l'école maternelle a eu lieu le vendredi 15 juin, dans l'enceinte de l'école.

De nombreux parents d'élèves et amis de l'école s'étaient réunis, pour assister au spectacle sur le thème de la mer.

Chaque classe a évolué au rythme de la musique, à commencer par les petits qui ont interprété une histoire inspirée de « Petit poisson blanc ». Ensuite les plongeurs et les surfeurs de grande section se sont présentés, suivis des poissons et pêcheurs de la classe de MS-GS. Enfin, les pirates et les sirènes de la classe de PS-MS ont clôturé le spectacle et ont offert un beau bouquet à madame Biensan, pour qui c'était la dernière fête de fin d'année.

Les nombreux participants ont pu, par la suite, se restaurer et s'amuser aux différents stands tenus par les parents d'élèves.

C'était une très bonne soirée pour tout le monde.



Sortie de fin d'année

Le vendredi 22 juin, tous les élèves de l'école maternelle sont allés à Andernos.

Le matin, sur la plage des Quinconces, chaque classe a participé

à une pêche à pieds avec un animateur du Centre de mer. Après un bon pique-nique à l'ombre des pins, les enfants ont découvert les aquariums et les animaux vivant dans le Bassin. Une belle journée bien remplie pour les petits!



Ecole Elémentaire

Classe verte

Ceci était ma dernière classe verte. Je l'ai organisée pendant 17 ans (soit $17 \times 25 = 425$ enfants). Comme d'habitude, cette semaine a été bien remplie, sans aucun souci, avec une météo clémente. Sachant que c'était la dernière, les interventions ont été particulièrement chargées en émotions. Les enfants sont rentrés heureux, avec l'envie de repartir à la rencontre des autres.

Afin de boucler la boucle, un ancien élève, Paul-Axel Bernard, m'accompagnait (il était parti avec moi sur ma première classe verte) et a retrouvé ses souvenirs d'écolier. Merci à tous les accompagnateurs durant toutes ces années.

Merci aux parents de Saint-Médard de m'avoir fait confiance (en me laissant leurs enfants) et d'avoir participé à toutes les actions, permettant de budgétiser cette classe verte (vente de fleurs, calendriers, objets ...).

Merci à la mairie pour sa participation financière.

Claire GASCOIN



La kermesse en photos



Culture bibliothèque et manifestations communales

Lire, élire : les résultats 2018

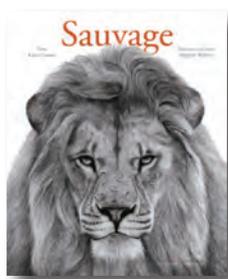
Une belle année de lecture au goût particulier pour sa dixième édition, grâce à ce projet proposé par biblio.gironde. Une sélection de livres, des rencontres, des ateliers, un spectacle ont été proposés aux 35 lecteurs inscrits de 6 à 16 ans.

Le mercredi 27 juin, une après-midi festive est venue clore ce projet avec « la fête du slip », inspiré de l'album phare de cette

année « le loup en slip »! Un programme riche de réjouissances : cache-cache slip, spectacle de marionnettes, lecture de la suite du « loup en slip » en avant-première, décoration... Une fête du slip joyeuse avec les parents, les élus et le maire en personne pour la proclamation des résultats, des bonbons et un chèque-lire ! Les résultats des votes que voici :

Sélection jaune, pour les apprentis :

- Sauvage : 395 voix
- Minute papillon ! : 212 voix
- Koikebzzz ? : 176 voix



Sélection bleue, pour les curieux :

- Le loup en slip : 461 voix
- Bagnoles : 255 voix
- Comment fabriquer son grand frère : 207 voix



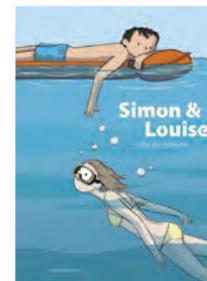
Sélection verte, pour les explorateurs :

- La cité sans nom : 532 voix
- Réclamez des contes ! : 139 voix
- Anatomie : 106 voix



Sélection orange, pour les aventuriers :

- Simon et Louise : 364 voix
- Dans la forêt sombre et mystérieuse : 160 voix
- Christopher Colombo : 98 voix



Animations d'août et septembre :

Ouverture estivale de la bibliothèque les 8 et 20 août

14h30/17h30 - reprise des horaires normaux le 28

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 29 août - 10h30/11h30

sur inscription

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 31 août - à partir de 16h

sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Samedi 15 septembre - 9h/10h

sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 21 septembre - 17h/18h

Club de lecture adulte

À la bibliothèque - Mardi 25 septembre - 18h30

+ Expo « L'eau une ressource vitale »

À la bibliothèque - Septembre

Moliets Liv'

Projet bibliothèque : Ados été 2018

Objectifs :

- > favoriser la découverte documentaire
- > (Re)donner l'habitude de venir emprunter à la bibliothèque
- > donner une image moins « scolaire » et plus ludique de la lecture
- > Développer leur esprit critique
- > Echanger avec d'autres jeunes
- > Valoriser la parole des ados

Partenaires :

- > Biblio.gironde
- > Loisirs ados de Saint Médard d'Eyrans
- > Bibliothèque Saucats

Descriptif :

- > A la bibliothèque de Saint Médard d'Eyrans, juillet 2018
- > Au départ des camps d'adolescents à Moliets, les animateurs ont amené les jeunes à la bibliothèque, ils ne le savaient pas



avant ! Ils ont pu se choisir un livre parmi la sélection de documentaires mise à disposition par biblio.gironde.

> Au retour du camp, ils sont venus en bibliothèque pour ramener leur livre et le marque page annoté

> 2 départs, 2 tranches d'âges :

Du 09 au 13 juillet pour les 13/15 ans

Du 23 au 27 juillet pour les 16/18 ans

> Choix d'un documentaire/jeune pour la semaine

> Marque page intégré et avis de lecture à écrire : 1 mot minimum

> Echange des livres avec Saucats (à voir)

> Publication des avis de lecture à la rentrée via Facebook du PIJ (Point Jeunes) et biblio.gironde

> Idée d'une réalisation graphique

> Documentaires en prêt à la rentrée au PIJ

NOUVEAU : des CD à la bibliothèque

Il est désormais possible d'emprunter des cd à la bibliothèque ! 1 cd/carte ! des contes audio pour enfants, tous styles de musiques...

Festival de la Science «E = Eurêka»

Samedi 6 octobre de 10h à 18h, un évènement annuel qui devient un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent échanger avec des scientifiques, des passionnés pour se familiariser avec la Science.

Des ateliers ludiques pour rendre la science accessible à tous.

Peut-être pour les plus jeunes l'occasion de se découvrir des vocations...

Appel : Si vous êtes en possession de tubes vides style aspirine, merci de les porter en mairie.

Les ados au boulot !

Cet été, le projet « Argent de poche » a été reconduit. Ce sont 9 ados qui ont participé, ils ont effectué 31 missions, soit presque 110 heures de travail !



Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants seront accueillis par monsieur le Maire et son Conseil Municipal le **dimanche 2 septembre** à l'occasion du Festival des associations.

L'accueil aura lieu à 12h30, place de la Loi 1901, suivi d'un

apéritif de bienvenue.

Merci de confirmer votre présence au 05 56 72 70 21 ou par mail : contact@saint-medard-deyrans.fr

Spectacle de l'association GALA

Samedi 2 juin, la commune a accueilli, dans la salle des fêtes, une soirée danse et théâtre, organisée par l'association G.A.L.A. (Groupe d'Accompagnement et de Loisirs Adaptés) établie à Martillac. G.A.L.A. a été créée en mars 1997, afin que les adultes porteurs de déficiences intellectuelles puissent accéder à une vie socio-culturelle normale. Elle accueille aujourd'hui 70 adultes, provenant de toute la Gironde. L'association aide et soutient ces personnes.

G.A.L.A. a pour but de rechercher et de mettre en place des programmes et des loisirs adaptés afin:

- de les sortir de leur isolement
- de développer leur autonomie
- de faciliter leur sociabilité
- d'améliorer leur intégration en milieu ordinaire.

Le public, venu assister à ce spectacle de fin d'année, a découvert les danseurs menés par leur professeur Sandrine, suivi d'un petit spectacle des comédiens de l'atelier théâtre, orchestré par Maëlick, l'intervenante. Le titre de la pièce jouée cette année était «Le Bureau des Rêves». Les danseurs et artistes ont pris énormément de plaisir à dévoiler le fruit de leur travail assidu de toute une année et ont émerveillé et ému le public, par leur représentation théâtrale à la fois drôle et originale.

Pour cette première expérience avec leur nouvelle intervenante, nous avons pu découvrir la complicité des comédiens avec Maëlick, qui a su, par son implication hebdomadaire et un long travail, les conquérir. En leur distribuant des rôles pour lesquels chacun devait fournir un effort de concentration et de diction, pas facile pour eux, elle a obtenu un excellent résultat.

Une soirée riche en émotions et tellement gratifiante pour tous ces artistes d'un soir !

Renseignements : asso.gala33@gmail.com ; 06 67 21 51 60 ; www.assogala33.fr



Permanences du CAUE

Si vous voulez construire, agrandir, restaurer, aménager, vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite des architectes conseillers du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Gironde.

Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez-nous !

Les permanences sont tenues dans les mairies. Afin de préparer votre entretien, apportez tout document utile : photos, cadastre, document d'urbanisme, plan existant, relevé même sommaire, croquis...

Consultez notre site internet en téléchargeant nos fiches pratiques : www.cauegironde.com

Permanence à la mairie de Saint-Médard-d'Eyrans :

> **Mercredi 8 août de 9h à 12h**

> **Mercredi 12 septembre de 14h à 17h**

(Prendre rendez-vous auprès de la mairie au 05 56 72 70 21)

Signature convention DITEP

Conformément à la conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014, il s'agit de permettre à de jeunes enfants handicapés de bénéficier d'inclusion en milieu scolaire ordinaire.

Une convention de coopération a été signée entre monsieur le Directeur académique, directeur des services départementaux de l'Education Nationale de la Gironde, monsieur le Directeur du DITEP Millefleurs de Cadaujac et monsieur le Maire de Saint-Médard-d'Eyrans. En effet, à compter du mois de septembre, six élèves usagers du DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) des Millefleurs de Cadaujac, vont bénéficier de ce projet, tous les matins de 8h30 à 11h30.

Cette classe externalisée au sein de l'école élémentaire de Saint-Médard-d'Eyrans doit favoriser un retour possible en scolarité ordinaire et permettre à chaque enfant de côtoyer des espaces culturels et de socialisation, extérieurs au DITEP. La commune met à disposition une salle de classe. Une enseignante spécialisée ainsi que deux éducateurs spécialisés assureront l'enseignement, l'encadrement et l'accompagnement des enfants.

Les objectifs de socialisation restent prioritaires. Ils seront dans un premier temps travaillés autour du temps de récréation, puis au travers de projets collectifs avec l'équipe enseignante de l'école.



Hélène BIENSAN : une retraite bien méritée !

Hélène Biensan termine aujourd'hui 40 ans de carrière au service de l'école de la République, après avoir passé 27 ans à l'École maternelle de Saint-Médard-d'Eyrans.

En effet, elle est arrivée dans notre village à la rentrée 1991 (alors enceinte de sa seconde fille Clémence). Elle rencontre ainsi Martine Rancèze, Directrice des deux écoles de Saint Médard d'Eyrans à l'époque. Une relation de respect et de découvertes mutuelles est née.

Hélène Biensan, débute en petite section puis prend en charge la classe de moyenne section pour finir par la classe de PS-MS ces 10 dernières années. En 2001, arrive à la direction de l'école maternelle Agnès Girody (après le départ à la retraite de Martine Rancèze). C'est le début de 17 ans de collaboration, de partage et de complicité pédagogiques.

Le jeudi 28 juin, les parents des deux écoles avaient été invités avec leurs enfants à partager un moment convivial, dans la cour de l'école maternelle, autour d'elle. Tous se sont pressés autour de «maîtresse Hélène» et lui ont remis un joli cadeau. Ce soir-là, elle a découvert aussi sa boîte à trésors remplie de dessins, de poèmes et de lettres d'enfants.

Le mardi 3 juillet, une cérémonie a été organisée par la Directrice, afin d'officialiser son départ à la retraite. Une centaine de personnes était réunie dans la cour de l'école : collègues, ATSEM, monsieur le Maire et une partie de son conseil, employés municipaux, anciens et actuels élèves, famille et amis. Une classe multi-générationnelle était constituée pour l'occasion, à l'ombre des arbres où elle était invitée à s'asseoir. Quatre discours se sont succédés, au cours desquels on découvrait sa vie mais surtout une carrière d'exception.

Monsieur le Maire débutait en relatant les relations qu'il a entretenues pendant 21 ans de collaboration avec madame Biensan, «parfois viriles mais toujours au service des enfants».



Monsieur Leleu, Inspecteur de l'Education Nationale (fraîchement retraité lui aussi) insistait sur ses qualités pédagogiques et expliquait que «quelques enseignants marquent la carrière d'un Inspecteur et elle en fait partie». Dans la famille Biensan, la relève est assurée par Laure, sa fille aînée, professeur des écoles et Directrice.

Madame Rancèze rappelait les grandes lignes de la vie familiale et professionnelle de «la maîtresse préférée des enfants». On voyage dans sa vie, de l'Afrique au Lot et Garonne, en passant par l'Asie, comme on voyage dans sa classe à travers le parcours culturel qu'elle a offert aux enfants.

Enfin, Madame Girody retrace 17 ans de la vie de l'école aux côtés de «Maîtresse Hélène» et la remercie pour tout ce qu'elle a apporté à l'école et à chacun (petits et grands). Elle parle d'une «rencontre exceptionnelle !»

Hélène Biensan prend alors la parole, très émue. Elle remercie toutes les personnes présentes et rappelle combien il est agréable de faire ce métier, de vivre au quotidien avec des jeunes enfants. Son dernier mot sera adressé aux parents d'élèves «profitez de vos

enfants, ils sont merveilleux».

Le préau, décoré pour l'occasion de 27 photos de classe, de 27 listes de noms et prénoms, accueille un buffet pour l'apéritif qui suit. Le passé, le présent et l'avenir de la petite école maternelle du Bois d'Eyrans, sont réunis pour l'occasion durant cette belle soirée estivale, dans une ambiance bon enfant.

Tout le monde souhaite une bonne retraite à maîtresse Hélène et de trouver auprès de sa famille, de son petit-fils Armel, ainsi qu'auprès des petits-enfants à venir, une vie sereine, pleine de surprises et d'émerveillements.

Claire GASCOIN, du vert au bleu !

Arrivée en poste en 2005 sur notre commune, suite à une mutation de son mari, Claire GASCOIN est restée treize années à l'école élémentaire, qu'elle aura marquée de sa « patte » ! En arrivant du Grand Parc à Bordeaux, elle rapporte dans sa sacoche d'enseignante un projet qui lui tient à cœur : une classe verte. Elle l'organisera jusqu'à cette année, soit pendant 17 ans ! Chaque année, elle a déplacé sa classe dans les Pyrénées, aux mêmes endroits, avec les mêmes professionnels... de nombreux souvenirs et de belles rencontres.

Treize années à enseigner dans une école qu'elle a très vite adoptée. Les liens qu'elle a tissés avec ses collègues, l'équipe enseignante de l'élémentaire, mais aussi avec le service jeunesse et le partenariat avec la municipalité sont forts. Et bien sûr, la relation de confiance qu'elle a su instaurer avec tous ses élèves et leurs familles, sont des souvenirs à jamais gravés.

Des rencontres, elle en a fait. D'autant plus que Claire GASCOIN avait en charge la gestion de la coopérative scolaire et le conseil des enfants.

Des souvenirs, des rencontres, mais aussi la fierté d'avoir contribué à la réussite de certains élèves en difficulté. C'est un projet familial qui la fait se déplacer vers l'océan. Nouveau lieu, nouvel

horizon, puisque désormais elle enseignera à des élèves de maternelle.

Claire GASCOIN souhaite remercier toutes les personnes qu'elle aura pu croiser lors de cette belle période Saint-Médardaise.

Nous lui souhaitons bonne route, sur les chemins ensoleillés du Porge !



Agenda

Août / Sept 2018

- > 8 et 20 août
- Ouverture estivale de la bibliothèque - 14h30/17h30
- > Mercredi 29 août
- Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - bibliothèque
- > Vendredi 31 août
- BIBENJEUX - à partir de 16h - bibliothèque
- > Dimanche 2 septembre
- Festival des associations - de 10h à 17h - place de la Loi 1901
- > Dimanche 2 septembre
- Accueil des nouveaux habitants - 12h30 - place de la Loi 1901
- > 8, 9 et 10 septembre
- Bourse - Les Bonnes Affaires d'Eyrans - salle des fêtes
- > Samedi 15 septembre
- Club des bébés lecteurs - 9h/10h - bibliothèque
- > Vendredi 21 septembre
- Heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 22 septembre
- Fête de la pétanque - place de la Loi 1901
- > Mardi 25 septembre
- Club de lecture adultes - 18h30 - bibliothèque
- > Samedi 30 septembre
- Loto du Dynamic's club - 20h - salle des fêtes
- > Tout le mois de septembre
- Expo «L'eau une ressource vitale» - bibliothèque
- > Septembre
- Pensez à vous inscrire, en septembre les activités reprennent, les associations vous attendent !

Zoom



Léa PLANTEFÈVE : une gardienne en or !

Jeune Saint-Médardaise de 14 ans, Léa s'est inscrite au club de handball dès sa création. Depuis quatre ans, elle s'entraîne, passe de bons moments et enchaîne les réussites avec son équipe. Aujourd'hui, ce sont ses aptitudes de gardienne qui lui valent les honneurs.

Léa évolue en – de 15 ans, au poste de gardienne. Lors d'une journée de détection par le Comité de Gironde, elle a été repérée. En plus de son entraînement hebdomadaire au HBSME, elle a donc suivi des entraînements supplémentaires au CREPS, environ trois par mois. Elle a ensuite été appelée pour participer à des matchs, en équipe départementale. Son équipe enchaîne les tournois et les victoires ! A Rodez et à Toulon elles terminent 1^{ères}, ce qui les conduit tout droit vers Orléans, pour disputer les championnats de France inter-comités. Après deux jours de compétition, elles se hissent en finale et battent le Finistère 20 à 19. Elles sont donc championnes de France des – de 15 ans et cerise sur le gâteau, Léa est élue meilleure gardienne du tournoi, pour la plus grande fierté de sa famille, venue au complet l'encourager !

De cette expérience, Léa retire que du positif. Personnellement, elle lui a permis de progresser, mais aussi de faire des rencontres et d'évoluer au « haut niveau ». Ce qui sera un atout pour elle et pour son club,

lors de la prochaine saison. A noter qu'avec son équipe Saint-Médardaise, elles ont fini 1^{ères} de leur poule, avec notamment une victoire sur Villenave d'Ornon, le petit poucet a dévoré l'ogre !

Mais Léa a les pieds sur terre et n'envisage pas de faire du handball son avenir, même si la proposition lui a été faite de partir à Angoulême pour allier les études et le handball à un plus haut ni-



veau, elle a refusé. Préférant rester dans son club, avec ses amis et ses entraîneurs. En septembre, Léa rentrera en 3^{ème}, toujours au collège de Cadaujac, entourée de ses amis.

La rentrée du Fitness

Les vacances riment avec détente, soleil mais aussi avec apéros et bons petits plats. Alors mesdames, à la rentrée, Isabelle vous attend, pour vous faire « souffrir » ! Avec sa bonne humeur et son sourire, elle va vous motiver et vous faire transpirer... tout en musique et entre copines !

Rendez-vous à la salle multisports pour pratiquer le fitness :

-Lundi : 9h/10h - 12h45/13h45 - 18h/19h - 19h/20h

- Jeudi : 9h/10h - 18h/19h - 19h/20h

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur

le site internet de la commune ou directement en mairie. Le fitness est une activité gérée par la mairie.

